

RAPPORT

Direction des ressources humaines
Service du développement professionnel
et des conditions de travail
Sous-direction du recrutement et de la mobilité
Bureau des recrutements par concours

juin 2018

RAPPORT DU JURY

Concours interne et externe d'officiers de port
Session 2018



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
www.ecologique-solidaire.gouv.fr

MINISTÈRE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES
www.cohesion-territoires.gouv.fr

Rédacteur

Monsieur Bruno BARADUC, président du jury

Référence(s) intranet

<http://intra.rh.sg.i2> puis rubrique « Concours et examens »

<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/> puis rubrique « Concours »

SOMMAIRE

1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	4
2 - L'ÉPREUVE ÉCRITE.....	4
3 - L'ÉPREUVE ORALE.....	5
4 - STATISTIQUES.....	6

Rapport général du président du jury

Monsieur Bruno BARADUC, administrateur général hors classe

CONCOURS INTERNE ET EXTERNE D'OFFICIERS DE PORT

SESSION 2018

1 - PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Le concours 2018 s'est déroulé le 6 mars 2018 (épreuves écrites) et du 16 au 17 mai 2018 (épreuves orales).

Le concours était ouvert pour 1 poste en interne et 2 postes en externe, selon l'arrêté du 26 février 2018.

[Le jury avait été préalablement composé selon les arrêtés du 25 janvier 2018, et des arrêtés du 14 mai 2018.](#)

Le nombre de candidats inscrits était de 10 pour le concours externe et 10 également pour le concours interne.

À l'issue des épreuves écrites le jury a déclaré admissibles 4 candidats au titre du concours externe et 3 candidats au titre du concours interne, soit respectivement 2 fois et 3 fois le nombre de postes à pourvoir.

Que ce soit pour le concours externe ou pour le concours interne, le jury n'a pas pu retenir davantage de candidats pour les épreuves d'admission compte tenu du niveau des notes des épreuves écrites aux deux concours.

2 - L'ÉPREUVE ÉCRITE

L'épreuve était commune aux deux concours, externe et interne. Elle consistait en un cas concret, retraçant une situation typique pouvant se retrouver dans le cadre de la fonction d'officier de port.

Elle donne lieu aux commentaires suivants :

L'épreuve écrite comportait un nombre important de questions réparties en trois thèmes : Droit maritime ; Opérations maritimes ; Stabilité et Sûreté maritime.

Le niveau demandé pour le concours d'OP est d'avoir des connaissances dans ces différents domaines et de savoir les mettre en œuvre sur des cas pratiques. **Les réponses aux questions doivent être courtes, précises et claires. Il n'est pas demandé de réciter des parties de cours, surtout si elles sont inexactes ou ne correspondent pas à la question posée.**

La partie de l'épreuve consacrée au droit maritime ne comportait aucune difficulté particulière. Les questions sur les pouvoirs du maire et les compétences des autorités maritimes sont assez bien connues.

Mais de manière générale, le droit maritime n'est pas assez travaillé par les candidats au concours d'officier de port. Pour ce concours, il est demandé aux candidats plus que des simples notions dans cette matière.

Les candidats disposent pour cette épreuve de documents annexés qui comportent la plupart des éléments de réponses aux questions posées. Ces documents sont souvent insuffisamment exploités ou mal compris. Les candidats doivent s'entraîner à cet exercice pour le maîtriser le jour du concours.

Le niveau des copies a été jugé moyen pour les questions techniques relevant des thématiques « opérations maritimes », « stabilité et sûreté maritime » qui constituent une part importante des fonctions d'officier de port et qui correspondent à la formation initiale maritime des candidats.

Par exemple, les réponses apportées sur les différents types de quais ont été très insuffisantes. Et un quart seulement des candidats a été capable de décrire la bonne manœuvre demandée. C'est peu !

Certains candidats tentent de répondre à des questions dont ils ne connaissent pas les réponses, ce qui les dessert. Il est préférable dans ce cas de s'abstenir.

Ceci explique le faible nombre de candidats admissibles aux épreuves orales.

Par contre le niveau général d'anglais a été jugé satisfaisant.

3 - L'ÉPREUVE ORALE

Le niveau des candidats retenus pour l'épreuve orale a été jugé très satisfaisant, en rapport avec la sélection faite au niveau de l'épreuve écrite et conforme à l'attente du jury.

Les présentations du parcours professionnel ont dans l'ensemble été bien préparées et bien restituées. Un seul candidat, très stressé, n'a pas levé les yeux lors de sa présentation pour regarder le jury ce qui l'a desservi. Les candidats doivent se préparer à cet exercice.

Les réponses aux questions variées ont été satisfaisantes.

Au final, tous les candidats admissibles au concours interne ont été retenus au concours (un sur liste principale et deux sur liste complémentaire) et un seul n'a pas été retenu au concours externe, son expérience étant jugée encore insuffisante pour le concours d'officier de port (deux admis sur liste principale et un sur liste complémentaire).

4 - STATISTIQUES

EXTERNE							
Année	Nombre de poste	Nb Inscrits	Présents écrits	Admissibles	Présents oral	Liste principale	Liste complémentaire
2010	2	7	2	2	2	1	0
2011	3	7	5	4	4	3	1
2012	3	10	5	4	4	3	1
2013	2	14	10	5	5	2	1
2014	3	15	11	6	6	3	0
2017	2	11	11	6	4	2	1
2018	2	10	10	4	4	2	1

INTERNE							
Année	Nombre de poste	Nb Inscrits	Présents écrits	Admissibles	Présents oral	Liste principale	Liste complémentaire
2010	2	6	6	4	4	2	2
2011	3	6	6	4	4	3	1
2012	3	6	6	6	6	3	1
2013	1	7	6	3	3	1	1
2014	1	4	3	1	1	1	0
2017	2	13	11	4	4	2	1
2018	1	10	10	3	3	1	2

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Ministère de la Cohésion des territoires

Secrétariat général
92055 La Défense cedex

Tél. 01 40 81 21 22

www.ecologique-solidaire.gouv.fr – www.cohesion-territoires.gouv.fr